



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 61445

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. En effet, il semblerait que le décret prévu par l'article L. 365-3 du code de la construction et de l'habitation n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61445

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9855

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)